

BREF DE SA SAINTETE LE PAPE PIE X

En faveur de la Propagation de la Foi

PIE X, PAPE

Pour être en mémoire perpétuelle

ÉLEVÉ à la charge apostolique et placé, par un don de la clémence divine, au sommet même du sacerdoce chrétien, Nous avons pris sur Nous une sollicitude qui s'étend, certes, bien au delà de Notre Eglise de Rome. En effet, sur le point de quitter la terre, le Christ ordonna aux apôtres et parmi eux tout spécialement à Pierre, — qu'il a voulu faire briller plus que les autres, non seulement par sa dignité, mais aussi par son zèle pour la gloire céleste, — d'enseigner toutes les nations et de porter la salutaire prédication de la nouvelle doctrine aux extrémités les plus éloignées de la terre. Obéissant donc aux préceptes divins et suivant les exemples illustres de Nos prédécesseurs, Nous pensons que rien ne convient mieux à Notre charge que d'accorder Notre entière bienveillance et Notre faveur à tout ce qui peut contribuer à manifester la lumière évangélique et à dilater les limites de l'Eglise.

Au premier rang par son utilité et son action se place cette OEuvre digne d'une souveraine louange, qui a reçu le nom illustre de : « La Propagation de la Foi ». Elle semble être née et avoir surgi au milieu des hommes par une inspiration toute divine ; car il est